

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **22**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers  
absents : **5**

**OBJET : Compte  
administratif de  
l'exercice 2023 – Budget  
Annexe ANRU II**

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

**SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mardi  
9 avril 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence  
de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel  
COMBRONDE, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre  
SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT,  
Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Bernard DUNIAT, Annie  
CHEVALDONNE Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON ;  
Patricia BOSTMAMBRUN à David DEROSSIS ;  
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON ;  
Michelle MAGNOL à Thierry BARTHELEMY ;  
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE ;

Etaient absents ou excusés :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Claire JOYEUX ;  
Vincent PETITJEAN ;

Secrétaire de séance :

Pierre SUREDA ;

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE ANRU II**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Compte de Gestion établi par le Directeur du SGC de Thiers ;
- **Considérant** l'exécution budgétaire 2023 retracée en application de la nomenclature comptable M.14 pour le budget annexe ANRU II ;
- **Considérant** les résultats pour le budget annexe ANRU II ;

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE ANRU II**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	42 884,65	G	75 140,81
	Section d'investissement	B	270 318,13	H	911 875,07
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	32 256,16 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	466 982,49 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	812 441,43	= G+H+I+J	987 015,88
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	75 140,81	= G+I+K	75 140,81
	Section d'investissement	= B+D+F	737 300,62	= H+J+L	911 875,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	812 441,43	= G+H+I+J+K+L	987 015,88

Le Compte administratif 2023 fait apparaître :

Budget ANRU II :

Solde cumulé de la section d'investissement	+ 174 574,45 €
Dépenses d'investissement 2023 restant à réaliser	- €
Recettes d'investissement 2023 restant à réaliser	- €
<b>Solde de la section d'investissement 2023</b>	<b>+ 174 574,45 €</b>
<b>Solde de la section de fonctionnement 2023</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde de l'exercice 2023</b>	<b>+ 174 574,45 €</b>

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et approuver le compte administratif de l'exercice 2023 pour le budget annexe ANRU II ;

**Stéphane RODIER, Maire, ne participe pas au vote et a quitté la salle.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**



- **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **Approuve** le compte administratif 2023 du budget annexe ANRU II.

Le secrétaire de séance,



Pierre SUREDA

Le Maire,



Stéphane RODIER